

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	16 septembre 2025
Délibération N°	19
Date de la convocation	5 septembre 2025
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 0380-10 Bédarieux Immeuble Gaujal - Acquisition et amélioration d'un local commercial

L'an deux mille vingt-cinq le seize septembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HERAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, M FOUILHE, M MAULANDI, M MORALES, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Sabine SCHURMANN, Patricia WEBER, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Clémence ARTIERES (pouvoir à M GAUDY)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Michel MEJEAN (pouvoir à MME WEBER)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Valérie REYNES, (pouvoir à M FERRANDO)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-19-DFI-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Objet : 7.10. DIVERS - Clôture financière d'opération - 0380-10 - BEDARIEUX Immeuble Gaujal - Acquisition et amélioration d'un local commercial

Le 16 septembre 2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le **Président** ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2 et n° AD/170225/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la fiche financière et comptable de l'opération d'acquisition et amélioration d'un local commercial situé Immeuble Gaujal à Bédarieux.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

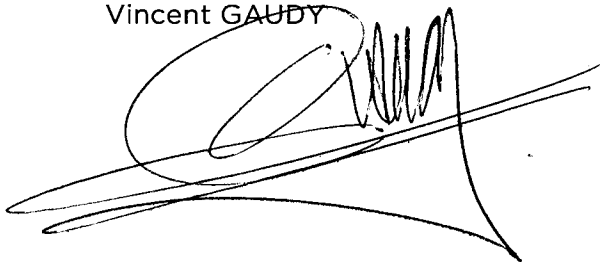
ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication.
Ont signé au registre, les membres présents

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over a horizontal line.

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-19-DFI-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

0380-10 BEDARIEUX
Résidence Gaujal
Acquisition d'un local commercial

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Charges Foncières (Acquisition bâtisse + notaire)	50 694,86
TOTAL :	50 694,86

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt Crédit Foncier de France	45 797,81
- Prêt Crédit Agricole (fiche 1173)	4 897,05
S/Total I	50 694,86